

Monsieur le président du CHSCT de l' ENS LYON,

Suite à nos précédents courriers restés sans retour de réponse écrite de votre part et donc sans éléments tangibles, nous vous adressons à nouveau nos demandes nous permettant de remplir nos mandats :

- communication PCA même dans sa version actuelle (même incomplète): qui doit être soumis au CHSCT

De plus, vous devez nous communiquer les informations nous permettant de tenir notre mandat, même à distance :

- nombre / postes / sites / des agents :
  - réquisitionnés
  - en télétravail (y compris la "continuité pédagogique") ; pour ces derniers, quel matériel, quel cadre ?
- Quels moyens à disposition pour la protection des agents sur site (distance physique, savon / gel, moyen de transport pour venir, masques pour les agents des services de santé (personnels ou étudiants) ou en contact avec d'autres personnes (sécurité, nettoyage, ...).
- Quelle fermeture / contrôle d'accès aux bâtiments ?
- Quelles mesures prises pour s'assurer que le télétravail se fait dans un cadre précis (heures supplémentaires ? ) quel processus de décision, qui décide ?

Nous vous demandons de bien vouloir nous communiquer ces éléments factuels par écrit. Nous vous rappelons que les élu-es CHSCT peuvent à tout moment formuler des avis qui seront soumis au vote.

Fait à Lyon, le 23 mars 2020

**Les élu-es CGT au CHSCT**